



«L'intelligence économique passe aussi par le développement du rail»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3663 - Mardi 8 Septembre 2015 - Prix : 10 DA

Mostaganem

**Un sixième P/APC
suspendu
de ses fonctions**

Page 2

Le ministre de la Santé en visite d'inspection à Alger

La médecine scolaire activée dès la deuxième semaine

Page 2

**Crise non cyclique
mais réellement
systémique**

Par Mohamed Habili

Les acteurs politiques qui indépendamment de leur champ d'action ont basé leur projection dans l'avenir sur la théorie du cycle économique risquent tous d'en être pour leurs frais, quoique chacun suivant ses souhaits et son moment de vérité. Mais il ne semble pas que les autorités algériennes soient dans ce cas, même si on ne peut vraiment pas dire qu'elles aient prévu que l'une des manifestations majeures de la crise économique mondiale serait l'effondrement du prix du baril. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce n'est que récemment, avec notamment la baisse des prix de nombreuses autres matières premières, que le lien entre chute du baril et crise économique a été établi. Il l'était si peu auparavant que la croyance était générale que la baisse des cours du pétrole était une aubaine, annonciatrice non pas de la persistance de la crise mais du renversement de tendance, de la reprise. Non seulement celle-ci ne s'est pas confirmée, mais voilà que les BRICS dont la forte croissance, en particulier celle de la Chine, entraînait jusque-là dans son sillage l'économie mondiale, est rattrapée par la crise sévissant dans le reste du monde. L'heure est peut-être venue de se souvenir de ce qu'on disait de la crise à ses débuts. Ou plus exactement au moment où elle éclatait à la surface en septembre 2008, car elle avait en réalité commencé des mois auparavant.

Suite en page 3

Lamamra à Paris, Larcher à Alger

Les relations algéro-françaises raffermissent



En plus de l'effort entamé par les deux pays concernant les questions économiques, l'Algérie et la France passent à la coopération parlementaire à travers un accord dans ce domaine qui sera signé à l'occasion de la visite du président du Sénat français, Gérard Larcher, attendu aujourd'hui à Alger.

Lire page 3

Autoroute Est-Ouest

**«La totalité des travaux
achevés fin octobre»**

Page 3

Nouvelle solution contre les lourdeurs bureaucratiques
**Les passeports biométriques
délivrés par les mairies**

Page 4

Mostaganem Un sixième P/APC suspendu de ses fonctions

LE WALI de Mostaganem a suspendu de ses fonctions le président de l'APC de Tazghit, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Cette mesure a été motivée par les poursuites judiciaires dont fait l'objet cet élu mis en cause dans une affaire de «gestion financière et administrative», ajoute-t-on de même source, précisant que les habitants de cette commune (90 km à l'est du chef-lieu de wilaya) avaient paralysé, lundi, les services de l'APC exigeant le départ du P/APC. Les présidents des APC de Mostaganem, Kheirdine, Achâacha, Sayada, Khadra et Thazghit ont été suspendus de leurs fonctions en raison de poursuites judiciaires dont ils font l'objet, rappelle-t-on. H. Y.

Des produits destinés à la contrebande saisis 26 contrebandiers interceptés dans le sud du pays

VINGT-SIX contrebandiers ont été interceptés et différents produits destinés à la contrebande saisis dimanche dans le sud du pays, indique lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont intercepté lors de patrouilles de recherche et de ratisage, menées le 6 septembre 2015, vingt-six contrebandiers et ont saisi un véhicule tout-terrain, 23 détecteurs de métaux, un groupe électrogène et des téléphones portables», précise la même source. «Au niveau de la 2^e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 8 490 litres de carburant, deux véhicules touristiques, une quantité de déchets de cuivre et des comprimés psychotropes», ajoute le MDN, soulignant qu'«à Ain Témouchent, un contrebandier a été appréhendé et 1 000 cartouches pour fusil de chasse et un véhicule ont été saisis». «Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Ghardaïa et de Ouargla (4^e Région militaire) ont appréhendé trois immigrants clandestins et ont saisi un camion, 2 280 unités de feux d'artifices et des comprimés psychotropes», conclut le communiqué. (APS)

Le ministre de la Santé en visite d'inspection à Alger

La médecine scolaire activée dès la deuxième semaine

«Contrairement aux années précédentes, les visites médicales au niveau des différents établissements scolaires vont débuter dans une semaine et vont se poursuivre jusqu'au mois d'octobre», a déclaré le ministre de la Santé lors de sa visite d'inspection à Alger.

Par Tinhinene Khouchi

Lors d'une visite d'inspection à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a déclaré concernant la nouvelle année scolaire 2015-2016 que les élèves vont être pris en charge par des médecins au niveau de leurs établissements scolaires. Cela permettra selon lui aux médecins de mieux suivre les élèves. «On va attendre que les élèves s'installent bien et on entamera dans une semaine nos visites médicales au niveau des écoles primaires, CEM, lycées...». Durant cette visite, le ministre a tenu une réunion inopinée avec les chefs des services de l'hôpital Ain-Taya et les paramédicaux et la direction de l'hôpital et se sont mis d'accord sur une méthode pour réhabiliter l'hôpital. Répondant à une question d'un professeur en gynécologie durant la réunion, le ministre l'a appelé à procéder à la formation des médecins généralistes au niveau du centre des études et des synthèses (CES). «Je vous demande de vous rapprocher de la direction générale du secteur de la santé (DGSS) au niveau du ministère pour entamer la formation», a précisé le premier responsable du secteur de la Santé soulignant que «sachant que la formation d'un seul CES coûte environ 18 millions de centimes, notre ministère est prêt à y pallier pour former nos médecins», a-t-il ajout-



Ph/A. Sahraoui/J. A.

té concernant cette opération qui a débuté l'année passée et qui reprendra dès le mois d'octobre. Le ministre a ajouté que 42 hôpitaux préfabriqués qui ont été construits dans les années 80 et qui nécessitent un remplacement ou réhabilitation, vont être pris en charge. Parmi eux l'hôpital de Ain Taya qui va être réhabilité comme celui de Zéralda. Lors de sa visite au service gynécologie obstétrique à l'hôpital Mostapha-Pacha, Abdelmalek Boudiaf a déclaré que 650 lits vont être mis en place dans les hôpitaux de la capitale et a cité

les hôpitaux de Rouiba, Baine, Douéra. Concernant la loi sanitaire qui a été consultée par le gouvernement, le ministre a déclaré qu'«il y a eu une deuxième lecture. Nous avons fait le tirage et attendons le Conseil des ministres pour présenter cette loi au président de la République», et pour la gratuité «il y a un article qui dit clairement qu'elle est assurée par l'Etat pour tous les citoyens algériens dans n'importe quel établissement». Le ministre a souligné que cette loi mettra fin à l'activité complémentaire. Des rencontres régionales

vont débuter la semaine prochaine dans 9 wilayas. «On entamera ces rencontres pour passer à l'action», a-t-il conclu lors de sa visite d'inspection des polycliniques de Reghaïa, du 05-Juillet de Dergana, d'El Harrach à l'intérieur de l'hôpital Salim-Z'mirli dont les travaux ont commencé le 15 mars 2012. Il sera, selon les dires des responsables opérationnels, prêt dès la fin du mois de décembre. T. K.

Transport/ Boudjemaâ Talai :

«L'intelligence économique passe aussi par le développement du rail»

Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talai, a estimé, lundi à Sétif, que l'intelligence économique «passe aussi par le développement du transport par rail». Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la capitale des Hauts-Plateaux, a insisté sur l'importance de la voie ferrée dans le développement économique des pays, a indiqué que son département s'emploie à «moderniser le rail pour le mettre au service de la croissance nationale». Le schéma national du ministère des Transports, fort d'un volume d'investissement couvrant la réalisation ou la modernisation de 2 000 km de voies ferrées, est «plus que jamais appelé à servir l'économie nationale à travers des interconnexions vers les ports», a également souligné M. Talai. Les lignes ferroviaires à réaliser dans les différents wilayas du pays doivent être «impérativement

interconnectées aux ports et aux zones industrielles», a indiqué, à ce propos, le ministre, appelant les responsables concernés à «adapter les études aux besoins locaux en matière de développement économique». Le ministre qui assistait près de la localité de Ras El Ma (sud-est de Sétif) à un exposé sur les perspectives de développement du chemin de fer, a instruit les responsables du secteur à l'effet de «relier par voie ferrée les 42 nouvelles zones industrielles en réalisation à travers le pays». Dans ce contexte, les deux nouvelles lignes ferroviaires devant relier Jijel à Sétif, sur 130 km, et Batna à Sétif (130 km également) «doivent être connectées à la cimenterie d'Ain El Kebira (Sétif), au port Djendjen (Jijel) et à la cimenterie d'Ain Touta (Batna)», a insisté M. Talai, mettant l'accent sur l'importance de s'inscrire dans une optique de développe-

ment économique «durable». En plus du «confort» devant être assuré aux citoyens à travers le transport par train, et le gain de temps qu'il induit, le rail est appelé à assurer des échanges économiques des plus fructueux entre les régions, a considéré le ministre. Rappelant l'engagement de l'Etat à faciliter les conditions de vie des citoyens à travers l'amélioration des conditions de transport, M. Talai, après s'être félicité de la reprise, ce lundi, du trafic ferroviaire de voyageurs entre Alger et Batna via M'sila, a indiqué, par ailleurs, que les projets de réalisation des tramways constituent «autant de projets attestant de la volonté de l'Etat de moderniser ce secteur sensible». M. Talai a également donné des instructions fermes pour renforcer le contrôle des moyens de transport en commun (bus notamment), avant d'insister, à ce propos, sur «l'ap-



Ph/E. Soraya/J. A.

plication de la loi dans toute sa rigueur en procédant au retrait immédiat des agréments des transporteurs publics pour protéger la vie des usagers». Le ministre, rappelant que tous les projets inscrits et lancés en travaux dans la wilaya de Sétif, comme l'extension de l'aéroport, entre autres, font partie d'une «logique de réalisation» et «non pas de prévisions». R.T./APS

Lamamra à Paris, Larcher à Alger

Les relations algéro-françaises raffermies

■ En plus de l'effort entamé par les deux pays concernant les questions économiques, l'Algérie et la France passent à la coopération parlementaire à travers un accord dans ce domaine qui sera signé à l'occasion de la visite du président du Sénat français, Gérard Larcher, attendu aujourd'hui à Alger.

Par Nacera Chennafi

L'Algérie et la France intensifient leur dialogue à travers, notamment, les entretiens qui ont eu lieu entre les MAE des deux pays à Paris, respectivement, Ramtane Lamamra et Laurent Fabius, en plus de la visite du président du Sénat français, Gérard Larcher, attendu aujourd'hui à Alger. Le président du Sénat français, Gérard Larcher est attendu aujourd'hui à Alger pour une visite de trois jours à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a indiqué hier un communiqué du conseil. Cette visite «s'inscrit dans la continuité de la visite de travail du Président Hollande au mois de juin dernier et des nombreuses rencontres ministérielles, en France comme en Algérie» et «marque en outre une nouvelle étape de la relation entre les deux Parlements», selon un communiqué de l'Ambassade de France à Alger rendu public hier. Cette première visite du genre depuis 16 ans d'un président du Sénat français s'inscrit dans le cadre de la coopération parlementaire entre l'Algérie et la France. Cependant, d'autres questions seront abordées, notamment d'ordre économique et politique. D'ailleurs, M. Larcher sera accompagné d'une importante délégation du Sénat français composée de Jacques Mézard, Jean-Pierre Vial et Leïla Aïchi, mais aussi de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et président de l'Association France-Algérie. A cette occasion, un accord de coopération parlementaire sera signé et «permettra aux deux Assemblées de se réunir sur une base régulière, dans le cadre d'un Forum de haut niveau», précise la même source. Le communiqué de l'Ambassade de France ajoute que «ce dépla-



cement a pour objectif de resserrer encore les liens entre les deux pays et participe d'une démarche d'approfondissement des relations bilatérales». S'agissant des entretiens que M. Larcher aura une fois en Algérie, il est précisé que le président du Sénat français rencontrera «des acteurs majeurs de la relation franco-algérienne». Pour ce qui est de l'agenda, il est indiqué la visite d'une nouvelle entreprise à Boumerdes qualifiée d'«emblématique du partenariat franco-algérien dans le domaine agroalimentaire».

Enfin, M. Larcher procédera à la remise des insignes de la Légion d'honneur à quatre vétérans algériens de la Seconde Guerre mondiale. Il est à noter que du temps du Président Sarkozy, des discussions ont eu lieu pour l'installation d'une haute commission interparlementaire algéro-française qui s'est toujours confrontée aux remous provoqués par les dérives des responsables de l'époque concernant les questions de la mémoire, dont l'ancien MAE français Bernard Kouchner.

Réunion du Comité mixte économique algéro-français en octobre à Paris

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui est en visite en France depuis dimanche dernier, a abordé avec son homologue français, Laurent Fabius, les questions d'ordre régional et international ainsi que les dossiers à caractère économique, avec la nouvelle réunion du Comefa (Comité mixte économique algéro-français) attendue pour le mois d'octobre prochain à Paris. Dans un communiqué rendu public dimanche par le ministère des Affaires étrangères, il a été indiqué que les entretiens «ont donné lieu à un passage en revue des échéances en matière de coopération algéro-française, y compris la réunion du Comefa (Comité mixte économique algéro-français) en octobre prochain». Pour rappel, le 1^{er} Comité mixte économique France-Algérie (Comefa), dédié au renforcement du partenariat industriel entre la France et

l'Algérie, a eu lieu en novembre 2013. L'année dernière, quatre accords ont été signés dans le domaine économique, dans les secteurs de l'industrie et de la formation, en marge de la réunion de suivi du Comefa, qui s'était tenue en mai 2014, avant le prochain comité prévu en octobre 2015. D'autre part, les entretiens entre Lamamra et Fabius sur les crises régionales et internationales ainsi que les situations prévalant en Afrique et au Moyen-Orient «ont également fait l'objet d'échanges de vue à la lumière des activités et efforts prévus à l'occasion du 70^e anniversaire des Nations unies». Il est à noter que pour ce qui est des dossiers d'ordre régional et international, l'Algérie défend toujours les solutions de dialogue pour régler les différents conflits comme c'est le cas au Mali et en Libye. Enfin, les deux ministres ont accordé une «large» place aux consultations ministérielles informelles en préparation de la Conférence mondiale sur les changements climatiques qui aura lieu à Paris en décembre prochain, conclut le communiqué du MAE algérien. **N. C.**

Autoroute Est-Ouest

«La totalité des travaux achevés fin octobre»

C'est la promesse du ministre des Travaux publics faite, hier, au cours d'une émission radiophonique. Optimiste mais conscient des difficultés, Abdelkader Ouali a affirmé que les travaux de réalisation des tronçons restants de l'autoroute Est-Ouest devraient être achevés fin octobre prochain. «La totalité de l'autoroute Est-Ouest (1 216 km) de Tlemcen jusqu'à Skikda, Annaba et les frontières tunisiennes, sera achevée vers la fin octobre, à l'exception du tronçon situé au niveau de Lakhdaria dans la wilaya de Bouira toujours en cours de réhabilitation», a-t-il indiqué. Ce tronçon, qui connaît un très grand problème de glissement de terrain, nécessite des travaux «très complexes» qui peuvent durer jusqu'à mai ou juin

2016, a-t-il expliqué. M. Ouali a indiqué, à ce titre, que les travaux de réhabilitation sur cette autoroute ont touché 175 km dont 130 km ont été livrés et des difficultés, Abdelkader Ouali a affirmé que les travaux de réalisation des tronçons restants de l'autoroute Est-Ouest devraient être achevés fin octobre prochain. «La totalité de l'autoroute Est-Ouest (1 216 km) de Tlemcen jusqu'à Skikda, Annaba et les frontières tunisiennes, sera achevée vers la fin octobre, à l'exception du tronçon situé au niveau de Lakhdaria dans la wilaya de Bouira toujours en cours de réhabilitation», a-t-il indiqué. Ce tronçon, qui connaît un très grand problème de glissement de terrain, nécessite des travaux «très complexes» qui peuvent durer jusqu'à mai ou juin

d'un litige financier, le ministre a indiqué que des négociations sont actuellement en cours entre l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et Cojaal concernant la reprise des travaux bloqués à cause du conflit. «Nous sommes en relation avec Cojaal, nous avons même rencontré, il y a quelque temps, l'ambassadeur du Japon, Masaya Fujiwara, pour expliquer notre position du point de vue gouvernemental et nous avons dit que cette situation n'est à l'avantage de personne», a-t-il expliqué. Parallèlement, le ministère des Travaux Publics prépare deux projets de texte régissant le pesage des véhicules lourds qui contribuent fortement à la dégradation de l'état des routes et autoroutes, indique encore le premier responsable du secteur. Par

ailleurs, M. Ouali a rappelé la fusion entre l'ANA et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) qui sera opérée prochainement pour donner naissance à une nouvelle entité dénommée Algérienne des autoroutes (ADA). «Le projet de texte de ce jumelage, qui a pour objectif de créer une meilleure cohérence entre les deux agences, est actuellement au niveau du gouvernement pour concertation», a souligné le ministre. «L'entretien systématique des routes du pays est également de nature à favoriser la création et le lancement des activités de nouvelles PME», a également estimé M. Ouali, avant d'insister sur l'intégration dans les activités quotidiennes des acteurs du secteur d'une «culture de l'entretien».

Meriem Benchaoua

LA QUESTION DU JOUR

Crise non cyclique mais réellement systémique

Suite de la page une

On disait d'elle qu'elle était la plus grave depuis celle de 1929. Il s'en trouvait même pour croire qu'elle était pire encore. Ou plus exactement qu'elle pouvait l'être si on ne contrariait pas son cours, en quelque sorte naturel, par des plans de relance de grande envergure, dont les aides massives aux banques, responsables directes de la débâcle, n'ont pas été les moindres. Là aussi, on se réglait sur le précédent de 1929, sauf qu'on en usait non pas comme d'un modèle à suivre, mais tout au contraire, en tant que contre-exemple dont il faut impérativement s'éloigner. N'empêche, on aurait pu dès ce moment, si on était réellement conscient de la gravité de la situation, comprendre qu'il n'y a pas en l'occurrence de cycle économique qui tienne. On ne peut de toute façon à la fois penser que la crise actuelle soutient la comparaison avec celle de 1929 et tabler sur un retour mécanique à l'expansion, d'autant qu'on est déjà intervenu pour empêcher l'effondrement. Comme si on était devant une banale baisse d'activité, dans le creux d'une vague et où il suffit d'attendre pour se retrouver à son sommet. Nulle part peut-être qu'en France on n'a autant misé sur le cycle économique. C'est ainsi que les socialistes attendent le renversement de conjoncture depuis leur arrivée au pouvoir au milieu de 2012. C'est que leur maintien au pouvoir dépend en premier lieu, pour ne pas dire exclusivement, de la reprise inhérente à la théorie du cycle économique. Or l'échéance de 2017 pointe déjà à l'horizon et nul signe que la crise touche à sa fin, que la reprise s'apprête à déferler. La croissance reste anémique, l'emploi continue de se dégrader, la dette de gonfler, et nulle amélioration d'ordre général en perspective. Il y a bien eu la baisse du prix du pétrole pourtant, celle de l'euro face au dollar aussi, et les taux d'intérêts toujours historiquement bas, trois conditions en principe favorables (le fameux éloignement des étoiles), mais dont la conjonction échoue toujours à relancer la machine économique. A croire que loin de se conforter l'une l'autre, ces trois facteurs se neutralisent au contraire. En Algérie, l'idée a dès le départ prévalu que la crise étant systémique il ne fallait surtout pas se bercer de l'illusion qu'on allait pouvoir s'en sortir à moindre frais, en faisant par exemple actionner la planche à billets aussi longtemps qu'il était nécessaire. Dès 2009 des mesures ont été prises visant à en amoindrir le choc, et d'abord à réduire le rythme de croissance des dépenses extérieures. Mais parce que le prix du pétrole continuait d'augmenter, on a estimé qu'on pouvait s'en tenir là, laisser le temps à la régulation mise en place de produire ses effets. Or depuis le temps s'est montré plus pressant que prévu. **M. H.**

Nouvelle solution contre les lourdeurs bureaucratiques

Les passeports biométriques délivrés par les mairies

■ Les daïras d'Alger vont bénéficier d'une bouffée d'oxygène. Seize Assemblées populaires communales sont désormais habilitées à délivrer les passeports biométriques. Une nouvelle qui a été confirmée lors d'une visite effectuée par le ministre de l'Intérieur à la wilaya d'Alger.

Par Mohamed Mabkhout

Une bonne nouvelle aux demandeurs de passeports biométriques. Depuis hier, les citoyens peuvent retirer leurs documents de voyage au niveau des APC. Une bonne chose vu le chaos que vivent les daïras au service biométrique depuis des mois. Le premier passeport a été délivré hier par les mairies d'Alger dans le but de désengorger les daïras.

Le 24 novembre a été choisi comme date butoir pour mettre fin à la circulation des passeports ordinaires. Un délai qui a engendré à un véritable rush sur

les daïras pour le renouvellement. Cette alternative s'inscrit dans le cadre de la débureaucratization de l'administration. Une autre nouvelle intéresse les personnes à capacité physique réduite. Des équipes mobiles se déplaceront au domicile des handicapés, personnes âgées et malades pour les formalités d'établissement du passeport biométrique, a annoncé, lundi à Chéraga (ouest d'Alger) Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Dans cette commune, le ministre a assisté à une démonstration chez un citoyen âgé de 78 ans, où une équipe mobile munie de tous les équipements pour l'enrôlement numérique de sa demande de passeport biométrique s'était déplacée. Au siège de la nouvelle circonscription administrative de Chéraga qu'il a inaugurée, Bedoui a également assisté à une présentation par les services de son ministère d'une nouvelle formule d'enrôlement des demandes de



Ph/Le Jour

passeport biométrique. Cette nouvelle procédure consiste pour les citoyens à faire leur demande de passeport biomé-

trique directement à partir du site Internet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à saisir leurs données personnelles et prendre ainsi un rendez-vous. Un «*texto*» (SMS) leur sera envoyé pour confirmer le jour du rendez-vous auprès de la circonscription administrative ou la commune de son choix, selon la présentation des services du ministère de l'Intérieur. «*Il s'agit d'une mesure qui sera appliquée dans la wilaya d'Alger. Elle sera élargie dans une dizaine de jours aux consulats algériens et autres wilayas*», a-t-on expliqué lors de la présentation de ce nouveau service du ministère de l'Intérieur pour les demandeurs de passeport biométrique. «*Rapprocher l'administration du citoyen et améliorer le service public*» est le but du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans le cadre de la débureaucratization de l'administration, devenue synonyme de cauchemar pour le citoyen algérien.

M. M.

Université Une école d'hôtellerie à la place d'une cité U

LA RÉSIDENCE universitaire «filles» Aïcha Oum El Mou'inine, située en contrebas de l'université Mentouri de Constantine, sera transformée en annexe régionale de l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Benian, a-t-on appris l'APS lundi auprès d'un responsable de l'université. Les étudiantes hébergées dans cette résidence, communément appelée cité des 2000 lits, viennent en effet d'être transférées, avant la rentrée 2015-2016, vers la ville universitaire d'Ali-Mendjeli (université Rabah-Bitah), a déclaré le vice-recteur chargé du développement et de l'orientation, Mebarek Ferkous. Réalisée il y a plusieurs années pour absorber le déficit en lits d'hébergement pour les étudiantes, cette cité universitaire, située à proximité immédiate de l'hôtel de la chaîne internationale Marriott, sera prochainement aménagée dans la perspective de cette transformation, selon le même responsable. Cette infrastructure dont la gestion sera assurée par la Société d'investissement hôtelier (SIH) répondra aux besoins de cette région du pays où il est attendu l'ouverture de nouvelles structures hôtelières, a-t-on ajouté, soulignant que l'encadrement sera confié à des enseignants spécialisés de l'École hôtelière de Lausanne (Suisse), considérée comme le leader mondial en matière de formation en management hôtelier. Le secteur de l'enseignement supérieur dispose actuellement, dans la wilaya de Constantine, de 24 cités universitaires. **Tahar F.**

Economie-commerce-foires

L'Algérie prendra part à une vingtaine de foires et expositions à l'étranger en 2016

L'Algérie participera à une vingtaine de foires et manifestations économiques à l'étranger en 2016, dans le but d'examiner d'éventuels partenariats entre les opérateurs nationaux et étrangers, selon la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Les entreprises algériennes prendront part à une dizaine de foires internationales dont la foire internationale de Khartoum (Soudan), prévue en janvier prochain, la foire du Caire (Egypte) en mars et la foire de Hanoi (Vietnam) en avril. Elles devront participer également à la foire internationale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

(Cédéao) à Niamey (Niger) dont la date n'a pas encore été fixée par les organisateurs, la foire internationale de Riadh (Arabie saoudite) en juin, la foire internationale d'Istanbul (Turquie) en septembre, la foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre et la foire de Dakar (Sénégal) en décembre 2016, précise-t-on. L'Algérie sera également présente aux expositions dédiées aux produits nationaux et qui se tiendront à Nouakchott (Mauritanie), Ndjamen (Tchad), Cotonou (Bénin) à Ouagadougou (Burkina Faso). Par ailleurs, l'Algérie prendra part au salon de la sous-traitance Promote Yaoundé

(Cameroun) prévu en février et au MIDEST à Paris (France) du 17 au 20 novembre 2016. Concernant les salons spécialisés dans l'agroalimentaire, il est prévu une participation algérienne au Gulf Food à Dubaï (EAU) du 21 au 25 janvier 2016, au SIAL Paris (France) du 16 au 20 octobre et au FHA de Singapour du 12 au 15 Avril. Au programme de la participation algérienne, les salons de l'agroalimentaire de Barcelone (Espagne) du 25 au 28 avril et de Miami (USA) du 26 au 27 octobre et le Foodex Saudi (Arabie Saoudite) du 17 au 20 Novembre 2016. Afin d'encourager les entreprises publiques et privées à participer aux exposi-

tions à l'étranger, et donc contribuer à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) prendra en charge 80% des frais de location des stands, de transit, de transport et de manutention en Algérie et à l'étranger, lors des manifestations économiques internationales. Institué en 1996, le FSPE est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans les actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs. En 2014, près de 527 millions de DA d'aides ont été octroyées par le FSPE au profit de près de 251 dossiers examinés. **Said Kaci**

Souk Ahras/Intempéries et incendies

Les agriculteurs sinistrés dédommagés

Une opération de dédommagement des agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées à Souk Ahras par la grêle et les incendies, a été entamée lundi par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a indiqué lundi à l'APS son directeur, Mohamed-Yazid Selmaoui. L'opération de dédommagement pour laquelle un montant de 56,623 millions de dinars a été mobilisé par la caisse, cible 229 agriculteurs, a précisé le même responsable. La superficie agrico-

le détruite par la grêle et les incendies a atteint, dans cette wilaya, les 4 200 hectares, a connu une hausse de 61% par rapport à la saison écoulée, selon M. Selmaoui qui a précisé que la grêle a ravagé 2 700 hectares de blé dur, 580 hectares de blé tendre, 766 hectares d'orge et 10 hectares de pois chiches, dans les communes de Drea, Sidi Fredj, Taoura, M'daourouch, Oum Ladhaim, Sedrata, Bir Bouhaïme, Oued Keberit et Terraguel. Les feux de récoltes

ont affecté 32 hectares de blé dur et 2 hectares de blé tendre, a encore fait savoir le directeur de wilaya de la CRMA, soulignant que l'organisation, fin mai dernier, d'une journée d'étude sur les dangers des feux de récoltes a contribué à la diminution de ce type de sinistres, 8 incendies ayant été recensés, cette année, contre 16 lors de la précédente campagne agricole. Le même responsable a appelé les agriculteurs de la wilaya à souscrire une police d'assurance pour couvrir leurs

productions, d'autant, a-t-il rappelé, qu'un guichet unique regroupant la CRMA, la Coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls), et la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) a été récemment ouvert. Dans la wilaya de Souk Ahras, 955 agriculteurs (780 céréaliculteurs, 150 éleveurs de bovins et 25 aviculteurs) sont actuellement assurés auprès de la CRMA, soit 30% du nombre global de fellahs, a également signalé M. Selmaoui. **Amar F.**

Grâce aux réformes introduites par la LFC

2016, année de la performance pour la finance locale

■ L'année 2016 serait l'année de la performance pour la finance locale grâce aux réformes introduites par la loi de finances complémentaire pour 2015 et à d'autres mesures proposées pour la loi de finances 2016, a indiqué hier un responsable au ministère de l'Intérieur.

Par Hana Sbaghdi

«**2016** sera l'année de la performance pour la finance locale ; il est temps pour que les collectivités locales deviennent un vrai moteur de création de richesse et d'emplois à travers la promotion de l'investissement local», a déclaré Azzeddine Kerri, directeur des finances locales dans un entretien à l'APS. Cet objectif semble réaliste, selon lui, eu égard aux nouvelles dispositions de la LFC 2015 en matière de renforcement des ressources financières et des prérogatives des collectivités, des mesures «très importantes», selon lui. La LFC 2015 a d'abord, rappelle-t-il, allégé les décisions relatives à l'octroi du foncier industriel, réduit le taux de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour les activités de production et institué la solidarité financière intercollectivités locales de la wilaya. «Le Comité d'assistance à la localisation et la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), à qui revenait la décision d'octroi du foncier industriel, était un frein pour l'investissement local, désormais ce foncier sera disponible car il sera à la charge des walis qui auront donc plus de responsabilité et plus de liberté pour promouvoir l'investissement», a-t-il ajouté. L'autre mesure importante de la LFC 2015 est, poursuit le responsable, l'introduction pour la première fois en Algérie de la notion de solidarité financière entre les communes d'une même wilaya, donnant naissance à une solidarité décentralisée. L'article 68 de la LFC stipule que «les communes disposant de ressources financières importantes peuvent, dans le cadre de la solidarité financière locale, après délibération de l'Assemblée populaire commu-

nale, accorder des subventions au profit de communes relevant de la même wilaya à travers le budget de la wilaya dont elles relèvent». Les collectivités locales bénéficiaient jusque-là d'une solidarité financière centralisée, assurée par la Caisse de garantie des collectivités locales (qui vient remplacer le Fonds commun des collectivités locales - FCCL), à travers des subventions octroyées annuellement aux communes. La LFC 2015 a, en outre, actualisé la nomenclature des interventions de la Caisse et augmenté le nombre des élus de son conseil d'orientation pour qu'ils représentent l'ensemble du pays. La nomenclature des actions pour lesquelles la Caisse est susceptible d'apporter son appui financier a été fixée à 52 actions dans tous les aspects du développement local, selon le même responsable.

Valorisation des ressources propres, incitation à l'emprunt bancaire

Interrogé sur les moyens qui seront adoptés pour compenser le manque à gagner en termes de TAP, qui génère annuellement environ 60% des ressources des communes et plus de 80% des ressources des wilayas, il a expliqué qu'il s'agira tout simplement de rationaliser les dépenses et d'optimiser les ressources propres des collectivités locales. «Dès 2016, la notion de l'orthodoxie budgétaire sera concrétisée : il faut que les collectivités épuisent toutes leurs ressources non consommées avant d'aller en demander d'autres. Il faut ensuite mettre un terme aux surévaluations des dépenses et aux sous-évaluations des recettes, l'investissement local prendra enfin le relais», a-t-il détaillé. La LFC 2015 a, par



Ph. > E. Somyal, A.

ailleurs, réactualisé la valeur locative fiscale de l'impôt foncier, basé sur le zoning de 1989. «Ce zoning est devenu obsolète, car le classement des communes en zones résidentielles, urbaines ou semi-urbaines a beaucoup changé en 25 ans et il était temps de le réactualiser pour que le prix du loyer d'un bien immobilier communal soit calculé en fonction de la nature de la zone où il se trouve», a expliqué M. Kerri. En plus, la LFC a décidé d'aligner le prix des loyers des biens communaux au prix du marché. «Il est insoutenable qu'un locataire d'un magasin privé paie 20 000 DA alors que le locataire d'un magasin communal similaire paie 2 000 DA», dira ce responsable. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (ex-taxe d'assainissement), imposée jusque-là aux propriétaires des biens immobiliers en contrepartie du ramassage des ordures, a été de son côté étendue aux locataires dans le cadre de la LFC 2015. A son

tour, la taxe d'habitation, recouvrée par Sonelgaz et destinée à la réhabilitation du parc immobilier des communes, a été étendue par la même loi à l'ensemble des communes du pays.

De nouvelles mesures au profit des collectivités inscrites pour 2016

La LFC 2015, dans son article 20, et pour une meilleure maîtrise de l'assiette des impôts et taxes locaux, a également instauré une «coopération permanente» entre les communes et les services fiscaux en créant au sein du code des impôts directs et taxes assimilées une nouvelle section chargée de la coopération entre les services fiscaux et communaux. Le renforcement des moyens financiers des collectivités devrait par ailleurs passer par le recours aux prêts bancaires pour financer les dépenses d'équipement. «La plupart des collectivités se sont

habituées aux concours défectifs (ressources fiscales notamment), elles montrent encore une réticence pour aller à l'emprunt et les banques ne jouent pas le jeu souvent», a déploré le représentant du ministère de l'Intérieur. Mais «il faut absolument que le prêt bancaire devienne une source de financement local», a-t-il recommandé en soulignant que la Caisse de solidarité des collectivités assurera désormais le rôle de caisse de garantie pour aider les collectivités à accéder aux prêts bancaires. En 2015, les collectivités locales tablent sur 492,36 milliards de DA de recettes dont 99,34 milliards de DA de moins values fiscales, qui représentent des ressources prévues mais non recouvrées et qui seront compensées par la nouvelle caisse des collectivités (ex-FCCL). Plus de 53,2% de ces ressources proviennent de la TAP (Taxe sur l'activité professionnelle), 38,7% de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) et 2,7% seulement des produits domaniaux et patrimoniaux. Le reste des ressources est généré par les produits de la vignette automobile, l'impôt forfaitaire unique (IFU) et l'impôt foncier, selon la même source. La TAP devrait couvrir respectivement 83,3%, 55% et 7% des budgets des wilayas, communes et FCCL alors que le produit de la TVA est appelé à couvrir 81,7% des ressources de la Caisse des collectivités et 5,4% des ressources communales. Evoquant l'avant-projet de loi de finances (LF) pour 2016, qui doit être examiné mercredi par le gouvernement, il contiendra une proposition portant affectation de la TVA à l'importation (estimée à 15%), destinée actuellement au FCCL, aux communes frontalières pour renforcer leurs ressources fiscales et les aider dans leur développement. Le renforcement des moyens humains et matériels permettant aux communes de mieux appréhender l'assiette fiscale et de mieux recouvrer leurs ressources patrimoniales, l'obligation du paiement, au profit des communes, de toute occupation d'un domaine public ainsi que le recadrage de la concession des plages feront en outre l'objet d'instructions comprises dans ce texte, a-t-il encore avancé. Afin que ces réformes puissent porter leurs fruits, l'Etat a décidé de suivre de «très près» et de manière rigoureuse les réalisations dans chaque commune et dans chaque wilaya en imposant aux walis et aux maires la signature de contrats de performance avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, affirme enfin M. Kerri.

Prix

Le pétrole en baisse, dans l'attente de l'emploi américain

Les cours du pétrole baissent hier en Asie où les investisseurs attendent une décision américaine sur un éventuel relèvement des taux d'intérêt et digèrent un rapport mitigé sur l'emploi aux Etats-Unis. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait 35 cents à 45,70 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, également pour livraison en octobre, reculait de 38 cents, à 49,23 dollars le baril. La prochaine réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui doit décider ou non

de relever les taux d'intérêt est prévue les 16 et 17 septembre. Avant que les incertitudes sur la Chine ne secouent les marchés, les analystes s'attendaient à un possible relèvement des taux dès cette date. Ceux-ci sont maintenant proches de zéro depuis la crise financière il y a sept ans. Le resserrement de la politique monétaire américaine aurait entre autres pour conséquence une hausse du billet vert. Or, l'or noir est libéré en dollars et deviendrait ainsi plus cher pour les acheteurs munis d'autres devises, ce qui plomberait encore la demande dans un contexte

marqué par l'excès d'offre. Les investisseurs n'ont guère trouvé de quoi être rassurés dans la publication des chiffres sur l'emploi aux Etats-Unis, dernière statistique importante avant la réunion de la Fed. Les créations d'emploi ont été moins nombreuses que prévu même si le taux de chômage est en baisse. «Les marchés se rendent compte que quoi qu'il arrive, la Fed va augmenter les taux d'intérêt cette année et cela les a rendus pessimistes», a déclaré Bernard Aw, analyste chez IG Markets à Singapour. Désormais, les marchés vont regarder du côté de la

Chine qui publie ces prochains jours une série de statistiques. L'essoufflement de la deuxième économie mondiale, très gourmande en matières premières, pèse sur les cours. Vendredi à la clôture, le WTI a perdu 70 cents à 46,05 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), restant toutefois en petite hausse sur l'ensemble de la semaine. A Londres, le Brent a reculé plus nettement, perdant 1,07 dollar à 49,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Les marchés seront fermés lundi aux Etats-Unis pour cause de jour férié.

R. E.

H. S./APS

Rentrée scolaire à Béjaïa

Des points positifs et des carences...

■ Après près de trois mois de vacances estivales, la rentrée scolaire s'est effectuée globalement avant-hier dans des conditions normales.

Par Hocine Cherfa

La rentrée officielle s'est déroulée au niveau du lycée dit de la route de Sétif où s'est rendue une délégation à sa tête, le wali de Béjaïa. Hier, les élèves sont revenus de l'école avec les listes des affaires et livres à acheter. Certains professeurs ont préféré tester les élèves avec des révisions, des exercices. D'autres ont entamé le programme par les premières leçons du programme ou des exercices légers. Sur le plan des statistiques, ils sont au total 194 621 élèves des trois cycles de l'éducation nationale à rejoindre leurs établissements scolaires, soit 5,5% d'élèves de moins par rapport à l'an dernier. Parmi ces derniers, on retrouve 97 170 élèves du cycle primaire répartis en 4 115 divisions dans 518 écoles et groupes scolaires à travers la wilaya. Le cycle moyen a accueilli 59 683 élèves dans les 156 collèges. Au cycle secondaire, 37 668 lycéens, dont 15 913 candidats au baccalauréat, sont scolarisés dans 56 lycées de la wilaya.

Deux lycées ont ouvert leurs portes pour la première fois à Sid Ali Labher et Aït Smail. Celui de Sid-Ali Labher sera ouvert avec une à deux semaines de retard. Les élèves et établissements sont encadrés et gérés par 19 975 fonctionnaires tous corps confondus. La prime de scolarité sera accordée cette année à 28 307 élèves. Les associations sont mobilisées aussi pour aider les enfants issus des familles sans ressources ou démunies avec des fournitures scolaires.



C'est le cas de l'association Errahama qui compte distribuer 800 cartables pleins de fournitures scolaires cette année. Une quantité de ces cartables a déjà été distribuée aux démunies de certaines localités et villages de la wilaya. A Thala Markha, l'association Rahma compte distribuer elle aussi 150 cartables avec des articles scolaires également aux enfants pris en charge par l'association dans le cadre de son programme d'apprentissage du Coran. Par ailleurs, des carences sont

apparues comme chaque année dans certains établissements. «Les années se succèdent et se ressemblent», nous dira M. Zaïche l'un des responsables du bureau du CLA à Béjaïa. Il évoque «le retard dans la livraison des établissements dus au non-respect des délais de réalisation des projets (un point soulevé par le wali ces derniers jours) et les carences qui touchent le nouveau lycée de Sidi-Ali Labhar qui va accueillir 34 élèves seulement soit, deux divisions de 17 élèves,

l'absence de canalisation d'évacuation des eaux usées, le manque d'une demi-pension, ce qui va empêcher, dit-il, les élèves des CEM de Thala Hamza, notamment ceux d'Ighil-Ouvrouak et Tahanout de rejoindre le lycée cette année, etc.» M. Zaïche parle par la suite du problème de «la surcharge des classes, des recalés du Bac qui sont au total 9 000 élèves». Sur ce dernier point, «au moins plus de la moitié des élèves mérite une deuxième chance», soutient notre interlocuteur qui évoque aussi des carences au lycée Ibn-Sina qui, selon lui, «vétuste et qui manque d'encadrement administratif, tels le surveillant général et l'intendant, la surcharge des classes de 1^{er} AS, etc.» Dans la commune de Barbacha, plus précisément au village Ighil-Larbâa où sont scolarisés 60 élèves, les parents de ces derniers étaient en colère contre les mauvaises conditions dans lesquelles se trouve l'établissement, notamment.

Les travaux de peinture qui n'ont pas été réalisés, manque de clôture, la cantine non opérationnelle, les toits de certaines classes non étanches, infiltration d'eaux pluviales, sanitaires non conformes, manque d'eau potable, etc. Enfin, en gros les travaux qui devaient être effectués n'ont pas été menés durant les vacances estivales, sachant que l'APC est toujours bloquée. Le SG de la mairie et le chef de daïra se sont rendus sur les lieux pour rassurer les parents d'élèves sur leur intention de prendre en charge les carences de cette école primaire, nous dit-on. H.C.

Ghardaïa

La commission interministérielle se réunira incessamment

La commission interministérielle consacrée à la wilaya de Ghardaïa se réunira incessamment à Ghardaïa, a indiqué le chef de l'exécutif de cette wilaya, Azzedine Mechri. Cette commission interministérielle, composée des secrétaires généraux des différents départements ministériels, va élaborer les priorités pour permettre à la région de Ghardaïa d'entamer un développement socio-économique durable, rattraper le retard cumulé en matière d'infrastructures et effacer définitivement les stigmates des malheurs événements qu'a connus la région, a affirmé le wali en marge de la cérémonie de coup d'envoi de l'année scolaire. Installée au début du mois de juillet dernier, cette commission agit conformément aux directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et les instructions du Premier ministre Abdelmalek Sellal, afin d'éliminer les entraves au développement de la wilaya, de consolider la cohésion sociale et de rétablir définitivement la quiétude et la stabilité dans la région, a souligné M. Mechri.

Le wali a, dans ce sens, appelé les notables et les différents acteurs sociaux locaux à œuvrer, dans le cadre d'une approche participative, à effacer les stigmates des événements douloureux ayant affecté la wilaya et à inculquer les nobles valeurs de tolérance, de fraternité et de pardon au sein des

familles, notamment les enfants. «L'ensemble des acteurs de la société civile et les opérateurs économiques locaux doivent jouer un rôle déterminant en se solidarisant, pour prendre part à l'effort de développement engagé par les pouvoirs publics dans cette wilaya», a-t-il ajouté.

«Il est déplorable de constater que plus d'un millier de commerçants ont révisé leur registre du commerce dans la région et se sont délocalisés suite à ces événements», a estimé le wali de Ghardaïa, appelant les investisseurs et autres acteurs économiques à contribuer à la création de la richesse dans cette wilaya qui doit redevenir un pôle économique stratégique régional. La wilaya de Ghardaïa, particulièrement la vallée du M'zab (regroupant 4 communes) accuse un retard considérable en matière d'environnement, d'amélioration du cadre urbain, d'espaces verts et de prise en charge, a relevé le wali. Parlant de la rentrée scolaire dans la wilaya, il a estimé qu'elle s'est déroulée dans des conditions «acceptables», avant d'appeler à bannir la haine et la fitna (discorde) et à inculquer la culture de la tolérance, de l'amitié et de la solidarité au sein des élèves.

La wilaya de Ghardaïa a été le théâtre d'affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie, qui avaient commencé en novembre 2013 à Guerrara avant de se propager dans

la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf) et à Berriane.

Ces affrontements ont causé la mort de plus d'une trentaine de personnes, et fait des centaines de blessés, en plus de 1 600 habitations qui ont été incendiées ou fragilisées, selon les services de la wilaya.

Le calme est revenu dans la région, à la faveur de la concrétisation sur le terrain des décisions prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en juillet dernier, dont la désignation du commandant de la 4^e Région militaire pour superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales visant le rétablissement et la préservation de l'ordre public sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa.

Aucun incident majeur n'a été enregistré depuis la concrétisation sur le terrain de ces décisions. Le déploiement d'un imposant dispositif sécuritaire, les contrôles aux points jugés névralgiques dans le tissu urbain des différentes localités de Ghardaïa par les agents de police et de la Gendarmerie nationale, appuyés par une présence légère de militaires à l'entrée des agglomérations, ont favorisé le retour rapide du calme dans cette wilaya.

Lamine D./APS

Médéa

Plusieurs dispositions pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves

DIFFÉRENTES DISPOSITIONS ont été prises dans la wilaya de Médéa, en vue de l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, notamment ceux issus de milieux ruraux, indique-t-on auprès de la direction de l'Éducation. Pas moins de 115 000 élèves à travers la wilaya vont bénéficier, lors de la présente rentrée, de la gratuité du livre scolaire, soit plus de 61 % des effectifs inscrits au niveau des établissements éducatifs de la région, a-t-on précisé de même source. Un nombre de bénéficiaires proche de celui ciblé par cette même opération durant la précédente année scolaire, qui avait concerné 117 000 élèves, issus des trois cycles, selon la même direction, qui précise que le gros des affectations touche, dans l'ordre, le cycle primaire, avec 78 286 bénéficiaires, le moyen, 26 801, et, enfin, le cycle secondaire, qui compte 13 493 bénéficiaires. En matière de restauration scolaire, près de 91 % des élèves scolarisés en cycle primaire et moyen, soit un effectif d'environ 99 000 élèves, vont bénéficier de cette prestation, a fait savoir la même source, signalant l'ouverture de 594 cantines scolaires, en sus des dix-sept salles de restauration aménagées dans certains établissements éducatifs de la région. Le transport scolaire devrait être assuré, a-t-on ajouté. Un parc roulant de 254 bus de capacité moyenne va profiter à 24 000 élèves, dont près de 60 %, issus du cycle primaire, selon ces responsables qui espèrent parvenir à renforcer, au courant de l'année, ce réseau de transport pour toucher les localités les plus enclavées.

R.R.



Crise libyenne

L'Algérie, le Niger et le Tchad rappellent l'«urgence» d'une solution politique

■ Dans un communiqué conjoint, les trois ministres «ont réitéré l'urgence d'une solution politique de nature à préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple à travers la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, en mesure de relever, avec l'aide de la communauté internationale, les nombreux défis auxquels fait face ce pays». Lors de cette rencontre, ils ont ainsi «examiné les derniers développements dans cette région, notamment les affrontements violents qui opposent différentes communautés libyennes.

Par Souhila K./Agences

L'Algérie, le Niger et le Tchad ont rappelé à Alger, l'«urgence» d'apporter une solution politique à la crise libyenne, notamment à travers la mise en place d'un gouvernement d'Union nationale. L'appel a été lancé à l'issue d'une rencontre tripartite ayant réuni le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, le ministre nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, M^{re} Kane Aichatou Boulama, et le ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, Moussa Faki Mahamat. Dans un communiqué conjoint ayant sanctionné les travaux de cette rencontre, les trois ministres «ont réitéré l'urgence d'une solution politique de nature à préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et la cohésion de son peuple à travers la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, en mesure de relever, avec l'aide de la communauté internationale, les nombreux défis auxquels fait face ce pays». Lors de cette rencontre, ils ont ainsi «examiné les derniers développements dans cette région, notamment les affrontements violents qui opposent différentes communautés libyennes ainsi que la menace que constitue l'expansion du terrorisme et de ses connexions dans cette sous-région». «Cette fragilisation de ce pays frère et voisin favorise l'implantation durable dans la région de terroristes affiliés à différentes organisations criminelles», ont relevé les trois ministres, «considérant que cette situation constitue une grave menace pour la Libye et pour la stabilité et la sécurité des pays voisins ainsi que celles de toute la région sahélo-saharienne et contrarie les efforts de développement de leurs pays respectifs». A cet égard, «ils ont mis l'accent sur la pertinence des mécanismes mis en place par les pays voisins et appe-



lé à approfondir la dynamique née de ce processus», souligne le communiqué.

L'Algérie, le Niger et le Tchad ont, dans le même cadre, «réaffirmé leur soutien aux efforts du Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, visant à résoudre durablement cette crise et réitéré leur disponibilité à accompagner le processus de paix». Ils ont, par la même occasion, «passé en revue l'évolution des crises et des conflits dans la région sahélo-saharienne», ajoute le document. «Tout en notant avec satisfaction les efforts déployés par l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies, les trois ministres ont fait part de leur préoccupation face aux menaces nombreuses et complexes qui pèsent sur la région», est-il souligné.

Lors de cette réunion, ils ont, également, «examiné la menace que représente la secte Boko Haram pour les Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et plus

particulièrement ceux du Bassin du Lac Tchad et condamné vigoureusement cette organisation terroriste qui est à l'origine d'une situation sécuritaire et humanitaire alarmante». Tout en exprimant leur «pleine solidarité» avec les Etats concernés, les ministres ont «plaidé pour le renforcement de l'action que mène la Force Multinationale Mixte (FMM) pour anéantir cette organisation criminelle». Ils ont, par ailleurs, «lancé un appel à la communauté internationale pour fournir un soutien actif et multiforme aux pays qui mènent cette lutte». «Relevant avec satisfaction l'évolution positive de la situation au Mali au lendemain de la signature de l'Accord de paix et de réconciliation nationale sous la médiation internationale conduite par l'Algérie, les ministres ont appelé toutes les parties à veiller à la mise en œuvre fidèle et intégrale des dispositions de cet accord dans le cadre du comité de suivi en vue de consolider la paix». Ils ont, en outre, «lancé un appel à la communauté

internationale pour accompagner le Mali dans la reconstruction et le développement notamment de ses régions Nord». A cet égard, ils ont «souligné la nécessité d'une plus grande concertation entre les trois pays afin de faire face aux nombreux défis qu'ils affrontent et mener avec efficacité la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée qui s'alimente du narcotraffic et de la prolifération des armes».

Dans ce cadre, «ils ont réitéré la détermination des autorités des trois pays à coordonner leurs efforts et à densifier la concertation à tous les niveaux». Dans leur communiqué conjoint, les ministres ont, par ailleurs, «relevé les proportions inquiétantes prises par le phénomène global de la migration et ont appelé à sa prise en charge en remédiant à ses causes profondes par le règlement des conflits et le soutien aux programmes de développement». A ce propos, ils ont souligné la nécessité d'«une position commune des Etats de la région sur la thématique de la Migration notamment en prévision du Sommet de la Valette des 11 et 12 novembre 2015».

Dans leur communiqué, les ministres «se sont félicités de l'opportunité de cette réunion qui reflète la qualité des relations qui unit les trois pays et sont convenus de poursuivre cette tradition de concertation politique». Ces discussions qui s'inscrivent dans le prolongement des visites d'Etat en Algérie effectuées par les présidents tchadien, Idriss Déby Itno, et nigérien, Mahamadou Issoufou, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ont «permis de passer en revue la situation sécuritaire qui prévaut dans la région du Sahel et plus particulièrement aux frontières de leurs pays respectifs, où le terrorisme sévit, la violence s'amplifie, les activités illicites se multiplient et l'insécurité ne cesse d'augmenter», souligne le communiqué.

S.K./Agences

Tunisie

Altercation entre forces de sécurité et manifestants à Sfax

Une altercation a eu lieu, dimanche à Sfax, entre forces de l'ordre et des manifestants opposés à la loi sur la réconciliation économique, a-t-on appris de sources concordantes. Sous le slogan «Manech Msamheen» (pas de pardon), la manifestation était organisée par des jeunes Sfaxiens et nombre de composantes de la société civile devant le siège de la banque centrale à Sfax pour protester contre la loi sur la réconci-

liation économique. «Les forces de l'ordre ont fait usage d'une violence disproportionnée pour disperser les manifestants qui participaient pacifiquement au sit-in», a déclaré Chaïk Ayadi, représentant du Front Populaire à l'Assemblée des représentants du Peuple (ARP). «Près de 16 blessés ont été transférés à l'hôpital pour y recevoir des soins», a encore précisé M. Ayadi qui était présent sur les lieux.

L'usage de violences disproportionnées a été démenté de sources sécuritaires dans la région. «Seule une grenade lacrymogène a été utilisée pour disperser la manifestation», a confirmé un responsable sécuritaire qui précise que la manifestation n'avait pas d'autorisation des autorités locales.

R.G./Agence

La commission de l'enseignement secondaire décide de boycotter les cours

La commission administrative sectorielle de l'enseignement secondaire et de l'éducation physique a décidé de boycotter les cours à partir du 15 septembre prochain jusqu'à la mise en application des accords signés entre la partie syndicale et administrative, a déclaré, samedi, le secrétaire général adjoint du

syndicat général de l'enseignement secondaire, Néjib Sellami, à l'agence TAP. Joint au téléphone, le responsable syndical a précisé, qu'en dépit du boycott des cours, la commission administrative s'est engagée à garantir le bon déroulement du premier jour de la rentrée scolaire prévu lundi 14 septembre 2015. Selon

Sellami, la décision de boycott des cours fait suite au non-respect des engagements de la part du gouvernement, mentionnant, à ce propos, la non publication des accords signés, entre les deux parties, dans le Journal officiel tunisien (JORT).
Tout en réitérant la volonté des ensei-

gnants de défendre leurs revendications légitimes, Sellami a estimé qu'«il est encore temps que le gouvernement mette en application ses engagements pour garantir la rentrée scolaire dans les meilleurs conditions».

R.M.

Réfugiés

Le Danemark met en garde les migrants dans la presse libanaise

■ Le Danemark avertit par voie de presse les candidats à l'émigration qu'il a durci les conditions d'installation sur son territoire. «Le Danemark a décidé de durcir les règles s'appliquant aux réfugiés», prévient la publicité publiée lundi par trois quotidiens libanais de langue arabe et un autre en anglais.

Par Ali O.

La placard publicitaire informé dans les textes que les allocations sociales accordées aux nouveaux arrivants ont été réduites «jusqu'à 50%» et que le rapprochement familial n'est pas autorisé durant la première année pour les détenteurs d'un permis de résidence tempo-

raire. Pour rester au Danemark, les migrants et réfugiés devront parler et comprendre le danois, précise le texte, qui avertit que ceux qui n'obtiendront pas un permis de résidence seront «renvoyés rapidement» du pays. A Copenhague, la ministre chargée de l'Immigration et de l'Intégration, Inger Støjberg, membre de l'aile droite du parti

libéral Venstre, a justifié cette publicité qui «vise à informer objectivement et sobrement» sur les règles danoises. «En considérant la vague d'arrivées en Europe ces jours-ci, il y a de bonnes raisons pour durcir les règles et le faire savoir», indique-t-elle sur sa page Facebook. Le Danemark a reçu près de 15 000 demandeurs d'asile en 2014, presque deux fois plus que l'année précédente.

L'Espagne craint l'infiltration de Daech parmi les réfugiés

Le ministre de l'Intérieur espagnol, Jorge Fernandez Diaz, a souhaité lundi une intensification des mesures de contrôle des demandeurs d'asile fuyant la Syrie, craignant l'infiltration parmi eux de membres du groupe autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech). «L'Espagne ne refusera le droit d'asile à personne», mais «il faut intensifier les contrôles en accueillant ces personnes», a déclaré le ministre dans un entretien au journal conservateur ABC. «L'immense



PH. > D. R.

majorité sont des réfugiés qui fuient la guerre, la terreur, mais nous ne pouvons pas oublier qu'il y a aussi là-bas Daech et ces barbares ont démontré qu'ils sont capables d'exécuter leurs menaces», a-t-il dit. «Comment douter du fait que, parmi cette

avalanche (de migrants) puissent s'infiltrer des personnes qui ne sont pas des réfugiés ?», s'est-il interrogé. «Et en plus, il est évident que ces personnes fuient surtout la Syrie et Daech y est implanté».

A. O.

Réfugiés syriens en Jordanie Le HCR appelle les millionnaires italiens à une aide financière

LE HAUT-Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) a demandé hier aux millionnaires italiens d'aider financièrement les réfugiés syriens en Jordanie. «En Italie, 219 000 personnes possèdent un patrimoine supérieur à 1 million d'euros. Si tu lis cet appel et tu en fais partie, sache qu'avec 15 000 euros nous pouvons fournir à 10 familles de réfugiés syriens en Jordanie les moyens suffisants pour vivre dignement pendant un an sans glisser dans la pauvreté extrême et perdre tout espoir pour l'avenir de leurs enfants», écrit le HCR dans des journaux locaux. «Si seulement 1% des millionnaires italiens donnaient 15 000 euros, nous pourrions recueillir suffisamment de fonds pour aider environ 22 000 familles syriennes, réduisant le risque qu'elles finissent entre les mains des trafiquants», insiste le HCR. Cet appel a été lancé alors que vendredi le Programme alimentaire mondial

(PAM) a annoncé à Amman avoir suspendu, faute de fonds, une partie de son aide aux réfugiés syriens en Jordanie. «En raison du manque de financement, nous avons été contraints de suspendre, à partir du début de ce mois, les aides à 229 000 Syriens vivant en dehors des camps en Jordanie», a déclaré Dina El Kassaby, une porte-parole du PAM, citée par l'AFP. «Les aides dans les camps n'ont pas changé», a ajouté M^{me} El Kassaby. En Turquie, le PAM ne fournit plus d'aide dans les camps pris en charge par le gouvernement turc, tandis qu'au Liban la valeur des coupons alimentaires a été réduite de moitié, passant de 27 à 13,5 dollars par mois. Le PAM «a besoin de 236 millions de dollars pour continuer à aider des familles en Syrie et fournir des coupons alimentaires aux réfugiés dans les pays voisins jusqu'à fin novembre», a précisé M^{me} El Kassaby.

R. M.

Afghanistan Onze policiers tués dans des frappes aériennes

AU MOINS onze policiers afghans ont été tués lors de frappes aériennes dans le sud du pays, ont affirmé hier des responsables locaux. Les frappes sont survenues dimanche après-midi dans la province du Helmand, cœur de la production d'opium en Afghanistan, ont précisé ces responsables gouvernementaux, dont l'un a accusé les forces de l'Otan d'avoir bombardé par erreur des policiers. De son côté, la mission de l'Otan en Afghanistan a toutefois affirmé n'avoir mené aucun raid aérien dimanche dans ce secteur. «Onze policiers de la brigade antidrogue ont été tués et quatre autres blessés par une frappe aérienne menée par les forces internationales dans le district de Garmsir de la province de Helmand», a déclaré Najib Danish, porte-parole adjoint du ministère afghan de l'Intérieur. «Il n'y a eu aucune frappe menée par les forces américaines ou de l'Otan dans la province de Helmand le (dimanche) 6 septembre», a déclaré un responsable de la coalition internationale. Les forces américaines ont mené dimanche des bombardements au sol dans le district de Maiwand de la province voisine de Kandahar, mais ceux-ci n'ont fait «aucune» victime dans les rangs des alliés afghans, a précisé ce responsable. L'Afghanistan est le premier producteur mondial d'opium, une des principales sources de revenus des insurgés talibans. En 2014, la surface cultivée de pavot à opium a atteint un record en Afghanistan selon l'ONU, signe de l'échec de la politique antidrogue de Washington dans ce pays.

Y. N.

Le ministre espagnol des Affaires étrangères La crise des migrants «a terni l'image de l'Europe»

LA CRISE des migrants «a terni l'image de l'Europe», a estimé hier à Téhéran, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Jose Manuel Garcia Margallo. «L'Union européenne (UE) doit faire plus d'efforts fondés sur les valeurs morales et éthiques», a affirmé M. Margallo, lors d'une conférence de presse commune avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif. Sans préciser le nombre de réfugiés que son pays était prêt à accueillir, M. Garcia Margallo a assuré qu'en dépit d'une situation économique difficile, l'Espagne fera «tous les efforts possibles pour accueillir un

maximum de réfugiés, leur offrir un toit et des services sociaux». Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a demandé l'accueil d'au moins 200 000 demandeurs d'asile dans l'UE. La Commission européenne va proposer mercredi au Parlement européen de répartir l'accueil de 120 000 réfugiés sur les deux prochaines années. Selon l'ONU, la moitié des réfugiés viennent de Syrie. Garcia Margallo s'est prononcé pour «un dialogue» en Syrie afin d'y trouver «une solution rationnelle». Aux côtés du ministre espagnol, M. Zarif a rappelé la position de son pays, à savoir que

«le problème de la Syrie doit être réglé de manière politique. Il n'y a pas de solution militaire». Il a ajouté que «ceux qui ont posé des conditions, ces deux ou trois dernières années, à propos du président syrien, sont responsables de la poursuite de la guerre en Syrie et sont responsables du sang versé dans ce pays». Selon lui, «ils doivent renoncer au plus vite à leur égoïsme et permettre au peuple syrien de prendre cette décision à travers les institutions légales, à travers un dialogue pour la paix et la réconciliation et un gouvernement d'union nationale et des élections».

Ghani Y.

Ukraine Paris propose une réunion aux dirigeants russe, allemand et ukrainien

LE PRÉSIDENT français François Hollande a proposé hier aux dirigeants russe, allemand et ukrainien d'organiser en septembre à Paris une réunion sur l'évolution de la situation en Ukraine. Les ministres des Affaires étrangères des quatre pays «vont pouvoir se parler dans les prochains jours» et «je proposerai qu'une réunion au format Normandie (France, Allemagne, Russie, Ukraine) puisse se tenir à Paris avant l'Assemblée générale des Nations unies pour que nous puissions évaluer le processus là où il en est et le conduire jusqu'à son terme», a précisé François Hollande.

L'Assemblée générale de l'ONU débute à la fin du mois à New York. François Hollande a aussi indiqué qu'il plaiderait pour une levée des sanctions si le processus de «décentralisation» du pays aboutit. «Il faudra que nous puissions aller jusqu'au bout des engagements sur les élections, sur la loi d'autonomie de décentralisation pour les régions de l'est de l'Ukraine, et si ce processus aboutit, alors je plaiderai pour la levée des sanctions (visant la Russie), parce que c'est la condition aussi qui avait été posée».

Safa B.



Constantine 2015

El Malka de Tindouf ressuscite l'érudit Abi Ras Ennaciri

n Ecrite par Mohamed Meziane et mise en scène par Boumediene Bella, la pièce aborde la vie, l'œuvre et le parcours de cet érudit qui fut l'un des conseillers du Bey d'Oran.

Par Souad K./APS

La coopérative El Malka de Tindouf a ressuscité sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC), l'érudit Abi Ras Ennaciri dans une pièce retraçant les grands moments de la vie de ce grand savant originaire de la ville de Mascara. Ecrite par Mohamed Meziane et mise en scène par Boumediene Bella, la pièce aborde la vie, l'œuvre et le parcours de cet érudit qui fut l'un des conseillers du Bey d'Oran. Evoluant dans un décor saharien, aux rythmes des chants folkloriques de la région de Tindouf, les dix comédiens qui se sont donné la réplique sont revenus sur les plus importantes étapes de la vie d'Abi Ras Ennaciri, depuis sa fonction de

cadi, dans la région de Ghriiss, puis d'enseignant à Mascara pendant une période de trente-six ans. La trame met en valeur, au son des karkabous, cet homme de savoir, sa participation aux combats pour la libération d'Oran, en 1795 aux côtés du Bey Mohamed Ben Athmane, et son accusation, à tort, d'avoir encouragé la rébellion des tribus des Derkhouas contre l'autorité ottomane. Pendant plus d'une heure de temps, un goul (narrateur), campé par Boumediene Bella, appuyé par le décor et la lumière, «livre» en arabe dialectal un discours riche de sens et de repères historiques du parcours d'Abi Ras Ennaciri. De scène en scène, les comédiens, habillés de costumes traditionnels de Tindouf, après avoir évoqué les 135 ouvrages écrits par Ennaciri



Ph. DR

dans divers domaines du savoir et de la connaissance, ont retracé les voyages du cheikh depuis Alger à la Palestine en passant par Constantine, La Mecque et la

Syrie. Après le spectacle, le metteur en scène a indiqué à l'APS que tout en présentant l'histoire de la vie de l'érudit Abi Ras Ennaciri, le souci était de «gom-

mer» les limites géographiques et de présenter au public «une histoire intemporelle» mettant en avant des «repères historiques clés» permettant de comprendre notre riche histoire. Boumediene Bella a également soutenu que le montage d'une pièce théâtrale autour du personnage d'Abi Ras Ennaciri était dicté par le souci de mettre la lumière sur un grand savant qui reste «méconnu» par le grand public. Inscrite dans le cadre du programme du département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», cette pièce dont la scénographie est signée Yahia Benamar, sera présentée, dans les jours qui viennent à Alger avant une tournée qui conduira la troupe dans une vingtaine de wilayas du pays.

S.K./APS

Festival international «Hakaya» à Amman

Le conteur Mahi Seddik représente l'Algérie

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, se produira sur trois scènes en Jordanie à la faveur du Festival international «Hakaya» qui se déroulera à Amman et quelques autres villes jordaniennes jusqu'au 12 septembre, a-t-on appris auprès des organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «Halqa», Mahi Seddik sera convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement celui du Grand Sud. Des artistes et conteurs en pro-

venance d'une dizaine de pays différents dont la Tunisie, le Maroc, la Palestine, l'Irak, la Syrie ou encore l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni prendront part à cette manifestation qui prévoit également des rencontres pour discuter de la sauvegarde de ce legs patrimonial, des ateliers de formation et des projections cinématographiques. Organisé par un réseau regroupant plusieurs organisations culturelles arabes et européennes, ce festival vise à rapprocher les arts et l'industrie culturelle du grand

public et des écoles. Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4^e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des goul (conteurs). Ces dernières années, le conteur a animé, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

F.H

Goncourt 2015

Une première sélection de 15 romans, dont «2084» de Sansal

Comme chaque année, la rentrée littéraire donne le coup d'envoi de la saison des prix. Pour le plus prestigieux d'entre eux, le Goncourt, une première sélection des auteurs en lice vient d'être dévoilée. Il faudra encore attendre deux mois avant de connaître le romancier qui sera cette année récompensé par le prix Goncourt. D'ici là, l'Académie a dévoilé le nom des premiers auteurs retenus. Parmi les quinze ouvrages français ou francophones dont «2084» de l'Algérien Boualem Sansal, de grands talents sont représentés et de nombreux romans ont déjà été salués par la critique. Déjà récompensée de nombreuses fois par le passé pour ses écrits, Christine Angot,

l'auteure de «L'inceste», fait partie des heureux sélectionnés. Elle revient en effet dans les librairies avec un roman sur sa mère intitulé «Un amour impossible» et qui a déjà reçu un accueil chaleureux de la critique. On retient aussi la sélection de Delphine de Vigan, romancière devenue célèbre grâce au succès de son livre publié en 2011 aux éditions Jean-Claude Lattès «Rien ne s'oppose à la nuit». Elle revient aujourd'hui avec un nouveau roman intitulé «D'après une histoire vraie», très attendu par ses lecteurs. La sélection du nouveau roman de Simon Liberati est aussi une belle victoire pour lui puisque son roman «Eva», du nom de son épouse Eva Ionesco, a créé la polémique cet

été: sa belle-mère Irina Ionesco avait en effet demandé la suppression de plusieurs passages du livre qu'elle considérait comme une atteinte à la vie privée. Le jury du Goncourt se compose de Bernard Pivot, président, Paule Constant, Pierre Assouline, Régis Debray, Françoise Chandernagor, Didier Decoin, Edmonde Charles-Roux, Philippe Claudel, Patrick Rambaud et Tahar Ben Jelloun. L'an dernier, Lydie Salvayre avait emporté le Goncourt pour «Pas pleurer» (Seuil). L'un des grands favoris, Emmanuel Carrère avec «Le Royaume», avait été écarté dès la première sélection.

L.B.

Box-Office mondial

«Jurassic World» rejoint «Titanic» et «Avatar»

Après avoir effectué le démarrage le plus rapide de l'histoire, le blockbuster de Colin Trevorrow franchit le cap du milliard de recettes avec 1 64 milliard à travers le monde intégrant le club très fermé des films les plus vus de l'histoire. Après seulement treize jours en salle, «Jurassic World» faisait déjà partie des films milliardaires. Le quatrième volet de la saga «Jurassic Park» a dépassé le milliard de recette au box-office mondial, avec 647 5

millions de dollars engrangés en Amérique du Nord et 1 64 milliard à travers le monde. Avec les deux productions de James Cameron, «Avatar» (2 027 milliards) et «Titanic» (1 528 milliard), le blockbuster de Colin Trevorrow se joint au trio des plus grandes recettes de l'histoire. Il consacre ainsi une année brillante pour Universal qui dépasse un nouveau record: celui de placer trois films au-dessus du milliard en une

année. «Jurassic World», «Furious 7» et «Les Minions» consacrent une année historique pour le studio. Dans «Variety», le président de la distribution d'Universal Pictures, Duncan Clark, a révélé qu'il ne s'attendait pas à atteindre le milliard. «C'est devenu un film pour ados et famille entière dans chaque pays», s'est félicité Duncan Clark.

R. C

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo
Jusqu'au 15 septembre :
Troisième édition de l'exposition collective «Al-Tibak».
Galerie Ezzou'Art

Jusqu'au 11 septembre :
Exposition intitulée «60 ans et quelques printemps» de l'artiste abdelouahab Selka.

Palais de la culture
Mouhamed Laid Al Khalifa de Constantine

Jusqu'au 15 septembre :
Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.

Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est

Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba»
Maison de la culture Moubarek El Mili (Mila)

Du 13 au 17 septembre :
Festival de la musique spirituelle soufie

Salle Ahmed Bey de Constantine

Jusqu'au 6 septembre :
Semaine culturelle de la République tunisienne.
Galerie Aicha Haddad

Jusqu'au 10 septembre :
Exposition de l'artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech.

Librairie la renaissance
Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h :

En collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

Coup-franc direct



Acclimatation dites-vous ?

Par Mahfoud M.

On pensait que l'EN n'allait faire qu'une bouchée de cette modeste équipe du Lesotho dont le sélectionneur implorait le Tout-Puissant de pouvoir seulement arracher le nul. Au lieu de cela, nous avons eu droit à des sueurs froides et à un jeu loin de la perfection et même du minimum garanti. A quoi a servi le mini-stage de Pretoria programmé pourtant pour l'acclimatation des joueurs en prévision de ce match face au Lesotho ? Les Verts n'ont pas et ne retiendront sans doute pas les leçons du passé avec des préparations quelconques pour les rendez-vous décisifs, même si de gros moyens sont déployés et que la FAF, et par ricochet l'Etat, ne lésine pas sur les moyens en déboursant des milliers d'euros sonnants et trébuchants. Les Algériens sont loin du sérieux et de la perspicacité des nations du football qui ne laissent rien au hasard et préparent comme il se doit ce genre de matchs qui montrent la différence entre des équipes solides et des formations qui bricolent. Certes, l'Algérie l'a emporté et certains vous diront que cela devrait suffire à notre bonheur. Mais la vérité est que tout pouvait balancer au cours de ce match et qu'on est passé à côté d'un échec n'était le coaching gagnant de Gourcuff qui avait misé sur Soudani en début de deuxième période.

M. M.

Jeux africains 2015/escrime (sabre féminin par équipes)

L'Algérie battue par l'Egypte remporte l'argent

La sélection algérienne de sabre féminin s'est inclinée en finale par équipe devant l'Egypte (33-45), dimanche au Palais des Sports de Kintélé à Brazzaville qui abrite les 11^{es} Jeux africains qui se déroulent au Congo (4-19 septembre). L'équipe d'Algérie composée de Abdiche Sonia, El Hafia Amira, Boungab Abik et Atrouz Sarah, qui a dominé le Sénégal 45 touches à 37 en demi-finale remporte ainsi la médaille d'argent. Chez les garçons, l'Algérie s'est inclinée dimanche aussi en demi-finale du fleuret masculin par équipe face à la Tunisie. Djilil Roman, Heroui Salim, Mabed Yanis et Madi Youcef se sont ressaisis en arrachant la médaille de bronze à la faveur de leur victoire devant l'Afrique du Sud (45-25) lors du match pour la 3^e place. L'équipe algérienne du fleuret féminin avait remporté samedi la médaille d'argent après sa défaite en finale devant la Tunisie. L'Algérie a

bouclé la compétition individuelle avec une médaille d'argent œuvre de Roman Djilil au fleuret et une autre en bronze remportée par Anissa Khelfaoui au fleuret également. «Avec un total de 5 médailles (3 argent et 2 bronze) nous pouvons dire que nos jeunes escrimeurs enregistrent une légère amélioration. A titre de comparaison, nous avons eu une seule médaille d'argent et trois en bronze lors du championnat d'Afrique 2014. En 2015 nous avons gagné deux argent et trois bronze. On avance doucement», a déclaré à l'APS le directeur technique national Mohamed Zinedine Zitouni. Le DTN a tenu à préciser que l'escrime algérien n'a pas participé aux JA-2011 à Maputo, et n'a pas gagné la moindre médaille lors des Jeux africains 2007 à Alger. Les escrimeurs tunisiens et égyptiens ont remporté les médailles d'or des JA-2015 en individuel et par équipes.

Equipe nationale Du pain sur la planche pour Gourcuff

■ Même avec ce succès important réalisé au Lesotho, l'équipe nationale de football n'a pas, pour autant, rassuré ses fans avec la percussif et le rythme qui ont fait défaut dans le jeu des Verts.

Par Mahfoud M.

En effet, les coéquipiers de Soudani, l'homme en forme des Fennecs grâce à son doublé, n'ont pas montré grand-chose sur le plan du jeu et matérialisé leur domination assez tôt. Il a fallu attendre les dernières minutes pour voir la sélection réussir l'essentiel et prendre les trois points qui auront leur pesant d'or au décompte final à la fin de ces éliminatoires et où l'Ethiopie est le principal concurrent des Algériens.

Le rendement des Verts n'a vraiment pas enchanté les fans qui sont restés sur leur faim suite à cette parodie de jeu face à une équipe qui n'avait rien d'un foudre de guerre et n'avait pas exercé une grosse pression sur notre portier, hormis



Les Verts ont souffert

quelques tirs lointains et incursions d'attaquants du Lesotho que Doukha a pu maîtriser. Le salut est venu en deuxième mi-temps et les changements effectués par le coach, Christian Gourcuff, qui a incorporé quelques éléments plus frais à l'image de Soudani et Bounedjah qui ont apporté de la percussif à une attaque en panne et manquant de génie.

Il faut savoir aussi que Brahimi s'était réveillé lors de cette période, ce qui lui a permis de servir sur un

plateau la balle du 2-1 à Soudani. Il est clair que le driver des Verts aura du pain sur la planche pour les prochains matchs de l'EN pour tenter de donner une âme à cette sélection qui n'arrive pas à porter comme il se doit le costume de favori même quand il s'agit d'affronter une aussi modeste équipe que le Lesotho qui est à la 12^e place au dernier classement FIFA et qui appréhendait cette confrontation face à l'EN avant même l'entame du match.

M. M.

Mohamed Raouraoua

«Nous devons préserver cette première place»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a qualifié dimanche de «difficile» la victoire décrochée par les Verts à Maseru face au Lesotho (3-1) dans le cadre de la 2^e journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017. «C'est une victoire méritée mais qui a été difficile à se dessiner. Vu la physionomie du match et notre domination, la victoire ne pouvait pas nous échapper. Globalement le rendement était bon par rapport notamment à la pelouse synthétique. Le plus important est de

gagner et de reprendre notre première place, avec deux points d'avance sur l'Ethiopie», a affirmé le premier responsable de l'instance fédérale. L'Algérie s'est imposée grâce à des buts signés Ghoulam (32') et un doublé inscrit par l'inévitable Soudani (85', 90'), alors que l'unique réalisation des locaux a été l'œuvre de Mokhahlane (38'). «A la veille de cette rencontre, j'ai parlé aux joueurs en les responsabilisant sur l'importance cruciale de ce match. Comme ce fut le cas lors des éliminatoires jumelées Mondial-CAN-2010 en Zambie (2-0) qui nous avait ouvert les

portes de la qualification au dernier tour. Désormais, nous devons préserver cette première place jusqu'au bout», a-t-il conclu. Dans l'autre match du groupe J, l'Ethiopie est allée faire match nul samedi à Victoria face aux Seychelles (1-1). Au terme de la 2^e journée, l'Algérie est seule en tête avec 6 points, à deux longueurs des Ethiopiens. Les Seychelles sont 3^e avec 1 point, alors que le Lesotho ferme la marche avec 0 point. Lors de la 3^e journée, prévue en mars 2016, l'Algérie accueillera l'Ethiopie alors que le Lesotho se rendra aux Seychelles.

JMP 2015
L'Algérie finit 4^e

L'Algérie a terminé les premiers Jeux méditerranéens de plage (JMP 2015), clos dimanche à Pescara (Italie), à la 4^e place, avec dix médailles (2 or, 4 argent et 4 bronze), après dix jours de compétition (28 août au 6 septembre). Sur 24 pays participants, dont 16 classés, l'Algérie a terminé au pied du podium, derrière le pays organisateur, l'Italie qui a remporté 70 médailles (33 or, 23 argent et 14 bronze), la France (13 or, 5 argent et 9 bronze) et la Grèce (5 or, 7 argent et 9 bronze). La lutte de plage algérienne a remporté cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze), l'aviron de mer a décroché 2 argent et 1 bronze, alors que la nage avec palmes a réalisé une médaille d'or et une bronze. Les deux médailles d'or algériennes avaient été décrochées par Bilel Hadri (lutte de plage/80kg) et Mohamed Benyahia Nedjar. L'Algérie a participé à ces joutes avec 98 athlètes dans huit disciplines sportives.

Meeting d'athlétisme (800m) de Berlin Taoufik Makhloufi prend la 4^e place

Le champion olympique algérien du 1500 m, Taoufik Makhloufi, s'est classé 4^e au 800 m de la réunion d'athlétisme de Berlin, courue dimanche au stade olympique et remportée par le Botswanais Nijel Amos. Le coureur algérien, qui a pris la seconde place sur 800 m au meeting de Zurich, a réalisé un chrono de 1:44.24, derrière le Botswanais Amos (1:43.28) et le Polonais Adam Kszczot (1:44.22), alors que la 3^e place est revenue à l'Ethiopien Mohammed Aman (1:44.24) avec le même chrono que l'Algérien. C'était la troisième course de Makhloufi sur 800



m cette année, après celles disputées à Eugène (Etats-Unis) où il avait obtenu la 3^e place et Zurich en Suisse. Makhloufi avait terminé à la quatrième place sur 1500 m (3:34.76) lors des mondiaux de Pékin 2015.

Soudani meilleur buteur en activité des Verts

L'attaquant Hilal Soudani est devenu dimanche le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne de football, grâce à un doublé inscrit face au Lesotho à Maseru (victoire 3-1) dans le cadre de la 2^e journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Avec désormais 17 réalisations au compteur, l'ancien joueur de l'ASO Chlef dépasse son compère en attaque Islam Slimani de deux buts, à l'occasion de sa 34^e sélection. Entré à l'entame de la seconde période en remplacement de Ryad Boudebouz, Soudani est parvenu à faire parler la poudre en l'espace de



six minutes grâce à un doublé (85', 90'+1), qui est venu récompenser ses efforts consentis durant toute une mi-temps.

Ayant enfilé le rôle de buteur providentiel, l'actuel joueur du Dinamo Zagreb (Croatie) a fait sensation, et surtout gagné des points en vue des prochaines sorties de la sélection.

Sa prostration après son premier but en dit long sur sa détermination et son envie de reprendre une fois pour toute sa place de titulaire.

Le meilleur buteur des Verts de tous les temps est Abdelhafid Tasfaout, auteur de 35 réalisations en 86 sélections (1990-2002).

MC Oujda

L'entraîneur Ait Djoudi rate sa première sortie

L'entraîneur algérien, Azeddine Ait Djoudi, a raté sa première sortie officielle avec le MC Oujda qu'il retrouve cette saison en concédant la défaite sur le terrain de Kawkab Marrakech (2-0), dimanche soir dans le cadre de la première journée du championnat de première division marocaine de football.

Le MCO, nouveau promu parmi l'élite, n'a pas tenu la dragée haute aux locaux qui ont traduit leur domination par deux réalisations de Geverson (33') et Ahmed Chakou (88').

Les protégés d'Ait Djoudi sont censés se racheter dès la prochaine journée à l'occasion de la réception

de Kenitra. L'autre entraîneur algérien exerçant en championnat marocain cet exercice, Abdelhak Benchikha, a eu en revanche un meilleur sort en menant l'autre promu en Division 1 marocaine, l'Ittihad Tanger vers une victoire à domicile contre le Moghreb de Fès (2-0) samedi.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Naima, la présomption d'innocence et le comportement de meute

Par Sid Ali Ouzerrouk

Les réseaux sont une véritable machine de guerre. L'anonymat, la large diffusion et la relative faiblesse de l'éthique en font parfois une arme de destruction qui peut s'arroger le droit de vie et de mort sur les particuliers. L'affaire de Naima H., chef d'escorte d'Air Algérie à l'aéroport d'Oran est un exemple frappant de la dérive sociétale que prennent les réseaux sociaux en Algérie.

La nuance entre les deux mots est plutôt ténue, tant le terme *sociétal* n'est pas encore profondément conceptualisé ni bien approprié par la recherche mais il exprime bien la tendance généralisée que prennent des comportements individuels quand ils se rassemblent et institutionnalisent des manières de faire. C'est peu dire que ces dernières durcissent de manière exponentielle. La logique de la meute prend le dessus et gare à la victime qui devient dès lors une sorte de bouc émissaire. Ce qui est arrivé à la chef d'escorte est une véritable opération de lynchage, les réseaux sociaux ont exercé une véritable justice sommaire, sur la base de preuves unilatérales et en l'absence de la présomption d'innocence et de celle de la personne incriminée. La colère collective à l'endroit d'un employé d'Air Algérie est quasiment un sport national tant nous avons tous une histoire à raconter. Mais la

disproportion entre le «crime» et la sévérité de la punition est flagrante. C'est en somme ce qui est reconnu sous le terme anglais de *shaming*... opération tendant à humilier une personne qui aurait eu un comportement infamant ou considéré comme tel, surtout que quand c'est une femme se greffent tous les préjugés qui hantent les relations avec les femmes qui travaillent.

Le drame est que l'information, dans notre pays, est de plus en plus dominée par ce type de comportement et la frontière entre les réseaux sociaux et une bonne partie de la presse institutionnelle est parfois très mince. Des journaux à fort tirages en ont déjà fait leur ligne de conduite.

La sociologie peut largement expliquer de tels comportements : la mauvaise qualité des services, la morgue des responsables ou même l'agressivité et la violence qui caractérisent globalement les rapports et qui, quelque part, découlent probablement d'une insatisfaction quasi générale voire même de l'absence de bien-être qui caractérise le quotidien de la plupart des Algériens.

La socialité virtuelle est certainement une excellente chose. Il est clair qu'elle participe dans la création d'agoras virtuelles qui donnent parfois corps à une intelligence collective née de la mutualisation démocratique. Mais quand elle s'inscrit dans la justice expéditive elle perd largement sa dimension d'obligation morale. S. A. O.

Médéa

Un sondage effectué sur le site archéologique de Madala

UN SONDAGE préliminaire a été effectué récemment par une équipe de chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (Cnra) sur le site de Madala, commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, découvert en 2013 lors de travaux de terrassement, a-t-on appris, lundi, du responsable du service du patrimoine, à la direction de la culture. L'équipe de chercheurs, qui a mené durant un mois, des fouilles superficielles sur le site, a réussi à récupérer divers objets qui remonteraient à la période romaine, qui s'étale du 2^e au 5^e siècle de notre ère, a fait savoir, Ahmed Merbouche. Parmi les objets retrouvés, il a cité, entre autres, des fragments de doliums et des amphores (des jarres antiques), des lampes à huile, des fragments également de céramique et de tuiles, des pièces de monnaie de bronze, ainsi que divers objets en terre cuite. D'après les premières constatations de l'équipe du Cnra, le site renfermerait des thermes romains, au vu des fragments de mosaïques encore visibles sur une partie des vestiges accessibles aux chercheurs, utilisés traditionnellement dans la décoration de ce genre d'édifice, outre un assemblage de colonnes, formant un espace clos, servant soit de vestiaires ou de salle de transpiration, suivant les principes architecturaux en vogue dans les thermes romains, a-t-il expliqué. La présence de ces thermes suggère, selon ces constats, que le site abritait, autrefois, un important centre urbain, car ces édifices, fréquentés par la noblesse, étaient bâtis, le plus souvent, dans les grandes villes et conforte l'idée que le sous-sol de Madala renferme d'autres secrets et surprises qui mériteraient des fouilles approfondies.

Adel T./APS

LOGEMENTS AADL

LES SOUSCRIPTEURS DE 2001-2002 APPELÉS À CHOISIR LEURS SITE PAR INTERNET



Loumis

Djalou@hotmail.com

Le ministre de la Culture à Béjaïa

«La restauration des sites historiques est à confier aux entreprises spécialisées»

■ Lors de sa visite effectuée à Béjaïa, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi n'a pas manqué d'assister à l'inauguration des 13^{es} Rencontres cinématographiques de Béjaïa au niveau du musée de Bordj Moussa.

Une visite d'un ministre de la Culture qui intervient après plus de dix ans, faut-il le souligner.

Par Hocine Cherfa

Mihoubi a dès son arrivée, visité en compagnie d'une délégation de wilaya quatre sites culturels situés dans la ville de Béjaïa dont l'ex-tribunal de Béjaïa où une aile s'est effondrée depuis plusieurs années et des travaux de réhabi-

Renouvellement du permis de conduire Les citoyens dispensés du certificat de capacité

LES CITOYENS concernés par le renouvellement de leur permis de conduire pour cause d'expiration de sa durée de validité ou de changement de résidence sont dispensés de la présentation du certificat de capacité, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Dans le cadre de la réhabilitation du service public et de la poursuite des mesures de facilitations et d'allègement décidées en faveur du citoyen, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales informe les citoyennes et citoyens concernés par le renouvellement de leur permis de conduire pour cause d'expiration de sa durée de validité ou de changement de résidence, qu'ils sont dispensés de la présentation du certificat de capacité», a précisé la même source. «Les procédures de vérification des informations relatives au demandeur seront prises en charge entre administrations concernées à l'occasion de la demande de renouvellement», a conclu le communiqué. Mahi Y.

litation sont en cours puis il a visité la Casbah de Béjaïa qui se trouve à quelques dizaines de mètres de là. Des travaux de restauration sont aussi en cours au niveau de ce lieu considéré comme l'un des plus importants vestiges de Béjaïa. Azzedine Mihoubi a eu raison de dire qu'il faut faire appel à des entreprises spécialisées et qualifiées pour prendre en charge les travaux de restauration et de réhabilitation de ce lieu car les travaux réalisés jusque-là sont loin d'être aux normes. L'on se rappelle de la polémique lancée par l'association de sauvegarde du patrimoine avant le début de l'été par les reproches qu'elle avait faits à l'entreprise en charge des travaux de restauration de ce lieu historique qui ne sont pas conformes aux normes. Le ministre a proposé d'organiser, dans le cadre des échanges de son ministère, des rencontres avec des architectes et spécia-

listes espagnols pour apporter leur expertise à ce propos. Ce dernier s'est rendu au chantier du futur siège de la direction de la culture, ainsi que celui de la bibliothèque de lecture publique où il a eu des explications sur ces deux projets. Le ministre de la Culture a donné des instructions à la responsable sur l'acquisition des livres chez des librairies locales, insistant au passage sur la nécessité d'allonger les horaires d'ouverture de cet établissement jusqu'à vingt-deux heures. Il a insisté aussi à ce que les enfants et jeunes scolarisés aient une carte d'accès gratuite à la bibliothèque, ceci en collaboration avec la direction de l'éducation. L'hôte de Béjaïa a enfin, terminé sa visite par une rencontre avec la société civile et les citoyens. Un rencontre au cours de laquelle Mihoubi a proposé de publier les ouvrages de Cheikh Sadek Bedjaoui. H. C.

Egypte

Arrestation du ministre de l'Agriculture pour corruption

LE MINISTRE égyptien de l'Agriculture, Salah Helal, a été arrêté lundi au Caire, juste après avoir été contraint à la démission par le Président, dans le cadre d'une enquête sur une affaire de corruption au sein de son ministère, rapporte pour sa part l'agence de presse gouvernementale MENA. Dans cette affaire de corruption, des responsables du ministère auraient reçu des pots-de-vin pour aider des hommes d'affaires à acquérir de manière illégale des terrains appartenant à l'Etat, selon un responsable du parquet et les médias égyptiens. R. I.